

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ORGANE DE LA MILICE

JOURNAL MILITAIRE, LITTÉRAIRE ET NATIONAL.

PARAIT LE JEUDI.—Payable d'avance.

AVANT TOUT PROTÉGEONS NOS FOYERS

G. ANDOT ET CIE., Éditeurs-Prop.

FEUILLETON

DE

L'ORGANE DE LA MILICE.

LE GÉNÉRAL GARNISON.

(Suite.)

Tel était en effet, le nom collectif que venait d'adopter spirituellement Dalouzi, pour mettre quelque peu sa responsabilité à couvert. Ulysse avait dit à Polyphème : Je m'appelle *Personne*. Dalouzi dépassant Ulysse de toute la hauteur de l'homme civilisé sur l'homme primitif. Dalouzi avait l'honneur d'appartenir au siècle qui devait être le siècle du gouvernement représentatif et de la presse. Soyons sûr que Dalouzi eût fièrement répondu au Cyclope : Je m'appelle *Tout-le-Monde*.—*Personne, Tout-le-Monde*, il y a cinq mille ans entre ces deux mots-là. *Personne, Tout-le-Monde*, n'est-ce pas au fond la même chose ?

Rapp savait que son armée n'était pas tendre à l'ennemi, et il lui répugnait d'être l'ennemi pour elle. Il se retira dans le palais. Aussitôt mille hommes d'infanterie, huit escadrons et huit pièces d'artillerie l'y suivirent et en prirent la garde extérieure. Un bataillon de grenadiers vint s'établir dans la cour, et s'intitula garde intérieure. Soixante factionnaires furent placés deux à deux sur tous les escaliers, à toutes les portes, et jusqu'à la porte de la chambre à coucher du comte.

Rapp était d'ailleurs merveilleusement suppléé, le général Garnison multipliait les ordres comme s'il n'eût fait que cela toute sa vie. Il commandait comme un dictateur ; on lui obéissait comme à un ami.

—On va s'emparer du Télégraphe et de la Monnaie, lever les ponts, et nul ne pourra communiquer avec le dehors sans une permission signée du gouverneur de la place.—Afficher la défense, *sous peine de mort*, d'entrer dans les cabarets et tavernes. Même peines contre les auteurs du désordre, du pillage et de l'insubordination.—Des bivouacs permanents sont organisés sous deux heures dans les rues principales et sur les places. Voilà pour les ennemis du dedans. Quand aux ennemis du dehors, que la ligne extérieure et les postes de la citadelle soient doublés. De plus, aux poternes du Marché-Vieux et du boulevard Saint-Louis : je ne sais pas comment le général Rapp pouvait négliger ces points-là ; c'était d'une étourderie !—Commandant Adonis, faites dire au général autrichien Wolkman qu'il n'a absolument rien à craindre, et mettez un détachement à sa disposition. Il faut être poli, sarpajou !—Vous, major Garnier, rendez-vous avec un trompette au quartier-général des alliés, et signifiez-leur que, s'ils respectent la trêve, la garnison ne se portera à aucun acte d'hostilité, mais que s'ils font mine de nous attaquer, ou seulement de mettre le nez dans nos affaires de ménage, nous les recevrons peu fraternellement.

—Eh bien ! colonel Lenrhumbé, qu'est-ce que c'est ? Vous avez l'air tout penaud.

—Pardou, mon général, c'est le fusilier Lebertre qui m'appelait colonel postiche.

—Eh bien ?

—Eh bien ! avec votre permission, mon général, je l'ai fait mettre aux fers.

—A merveille.

—Oui, à merveille ; mais au moment où je disais : —Aux fers cet insurgé-là ! je me suis trouvé nez à nez avec mon colonel, l'autre, l'ancien, le vrai... qui m'a dit comme ça tout d'un coup :—S...é gredin ! —Est-ce qu'il fallait aussi le faire mettre aux fers ?

—Ah diable ! fit le général Garnison.—En bien ! dit-il après avoir réfléchi, la chose est fort simple : tous les généraux et tous ceux qui ont un commandement de quelque importance sont consignés dans leur logement jusqu'à nouvel ordre. Chacun d'eux sera gardé par des soldats d'un corps étranger au sien. Les plus minutieux regards. Si quelque chef se révolte, on lui représentera doucement sa discipline et la subordination militaires passées et à venir. C'est son devoir de donner l'exemple. On n'agira de rigueur qu'en dernière extrémité.

A midi, toutes les mesures de police étant bien prises, et la sûreté intérieure parfaitement assurée, le général en chef Garnison fit appeler à Garnison l'administrateur. Il constitua messieurs les fourriers en commission des vivres, et messieurs les sergents-majors en commission des finances. Puis il manda l'inspecteur aux revues et le receveur-général. Le premier fit un état approximatif des sommes nécessaires pour mettre la solde au courant ; le second présenta le montant de son devoir en caisse. Alors Dalouzi convoqua le conseil municipal, et, avec une politesse exquise pria le maire d'aviser aux moyens de réaliser les fonds nécessaires pour acquitter l'arriéré.

Pendant que les conseillers municipaux discutaient à l'Hôtel-de-Ville, les bourgeois tremblaient dans les rues, ce qui avançait un peu plus les choses. Il faut vous dire que l'armée, après avoir exécuté divers mouvements, marches et contre-marches, s'était immobilisée et comme pétrifiée aux bivouacs et dans les postes. C'était véritablement terrible à voir, pour peu qu'on fût époux et père de famille. Les troupes se tenaient l'arme au bras, sombres, inertes et imposantes, sans parler, sans bouger, dans ce calme majestueux et sinistre qui précède l'orage. Les soldats s'étaient faits sages. En vain les boutiquiers, saluant, souriant, tout aimable, leur faisaient les plus coquettes avances, leur insinuaient les plus paternelles questions, au brutal "au large !" les faisait sauter à dix pas.

Il fallait donc transiger à tout prix, et les bons habitants, qui ne rêvaient plus que pillage, massacre et incendie, consentirent enfin à avancer les sommes nécessaires.

Garnison avait été plus habile et plus persuasif que Rapp.

Celui-ci envoya alors son chef d'état-major auprès des autorités, pour régler la répartition de l'emprunt. Un corporal et six hommes conduisirent cet officier à l'Hôtel-de-Ville, il y termina ses comptes, et revint au palais sous la même escorte.

A la nuit, les alarmes des honnêtes Strasbourgeois se calmèrent un peu ; des patrouilles multipliées battaient toutes les rues, et la ville avait reçu ordre d'illuminer, afin qu'il fût plus facile d'exercer une surveillance sévère. En même temps que les habitants se rassuraient, les soldats s'humanisaient, car le général-sergent avait fait lire dans tous les postes cette proclamation :

"Tout va bien. Les bourgeois finissent. Les paiements vont commencer.

"Signé GARNISON."

Le lendemain, 2 septembre, les Autrichiens essayèrent de se mêler au drame pour l'amuser. D'abord, arrive au galop sur la place d'Armes un chasseur à cheval. Il annonce à Dalouzi qu'on vient d'arrêter trois fourgons chargés d'or, appartenant au général Rapp, qui les faisait sortir sous la protection des Autrichiens. Ces trois voitures, ajoute-t-il on été conduites au Pont Couvert, et voici le reçu que je vous apporte. Vengeance ! Le général Rapp nous a vendus à l'ennemi ; c'est un traître. Il faut fusiller les traîtres.

—C'est juste, répondit Dalouzi. Six hommes et un caporal.

Présent, dit le général Simon en s'avançant.

mandez six hommes et un caporal, tout de suite cet honnête espion.

Deux heures après, des individus en uniforme revêtus des insignes de caporal et de sergent, se présentèrent successivement au palais, et trompant les gardes extérieurs et intérieurs, veulent user de violence pour s'introduire dans la chambre à coucher du général. Mais il sont repoussés, faits prisonniers, et conduits en lieu de sûreté.

Les soldats avaient mis en état de siège leur général, parce que leur général les gênait ; mais il se seraient tous fait tuer pour défendre sa vie, parce qu'ils le respectaient et l'aimaient.

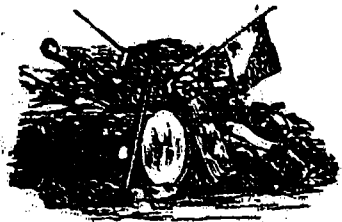
Au milieu du jour, on vint dire au général Garnison que dans la matinée la ligne ennemie avait resserré ses cantonnements et reçu des renforts. La situation devenait grave et la responsabilité immense. Dalouzi garda un calme majestueux. Il fit encore renforcer la division du dehors, doubla ses grands gardes, et attendit. L'ennemi fit le mort.

Cependant l'emprunt avait été réalisé. Les officiers payeurs, suivant l'ordre numérique de leur régiment, furent conduits, bien escortés, chez le payeur-général, et là touchèrent les sommes nécessaires pour aligner la solde de leur corps ; mais il leur fut prescrit de n'effectuer les paiements individuels que lorsque tous les régiments auraient touché leur dû.

Les fonctions temporaires du général Garnison touchaient à leur fin ; mais il ne permit pas qu'on se relâchât de la plus exacte discipline ; et à trois heures il voulut parcourir lui-même la ville, à la tête de son état-major improvisé.

Pour peindre cet état-major-là, il faudrait le crayon de Charlet. Tous étaient à cheval, mais Dieu sait comment ; Mazeppa aussi était à cheval ! Les uns élargissaient les jambes en cerceau, et ne se maintenaient aussi que par la force du poignet ; les autres n'étaient pas assis, mais couchés. Les pantalons de plusieurs découvraient les genoux, et n'étaient plus que des culottes courtes. Tous les visages étaient pâles ou cramoisis, selon les tempéraments. Dalouzi, droit, raide, mordant ses lèvres, conservait sa présence imposante et sa gravité sénatoriale.

(A continuer.)



L'ORGANE DE LA MILICE,
QUÉBEC, JEUDI, 25 JANVIER 1866.

Depuis deux ou trois mois, le Canada, dans l'imagination de quelques uns, a couru bien des dangers de guerre avec les Fénéniens. Si nous les avions annoncés à chaque fois, nous en serions probablement rendus à la dixième bataille rangée. Rien cependant n'a eu lieu. Les Fénéniens ont assés pour le moment à perfectionner leur organisation, à régler leurs propres différends, sans s'occuper d'essayer leur forces au dehors. S'ils eussent tenté d'ailleurs une attaque contre le Canada, dans la saison de l'hiver, le froid intense de notre climat eût sans doute ralenti leur ardeur. Nous croyons bien, que ceux des Fénéniens qui ont quelques propriétés ou qui exercent quelque industrie, préféreront se livrer tranquillement à leurs occupations journalières, plutôt que d'aller s'exposer, sans nécessité, à toutes les fatigues, les privations et les dangers d'une guerre. Quand à ceux des Fénéniens qui n'ont ni propriétés, ni occupations, ils ne sont pas à craindre. Leurs premiers mouvements seront bientôt réprimés, car ils auront une double lutte à soutenir. D'après le droit international, le cabinet de Washington devra lui-même empêcher des organisations hostiles aux pays voisins contre qui il n'a aucune raison de guerre, et bien plus il ne pourra permettre aux troupes des Fénéniens de faire la guerre au Canada sur le territoire même des Etats. Les Fénéniens auront en second lieu à soutenir la lutte contre les sujets britanniques.

Mais qu'on le remarque bien, tout ceci n'est que dans le cas où les Fénéniens réaliseront tous leurs projets grandioses, qui pour le moment n'existent probablement que dans la tête de quelques spéculateurs. Il leur faudrait des armes, des munitions, de grandes richesses. On sait ce que coûte la moindre armée; sont-ils préparés à soutenir une campagne?

D'ici à nouvel ordre, nous pouvons donc considérer le Fénéniisme comme le rêve de quelques centaines d'individus, mais non comme une question sérieuse qui mérite l'attention. Ce qu'il importe pour le moment, c'est l'organisation de la milice, c'est une préparation éloignée à tout danger, c'est d'éviter la guerre en se préparant à la faire. On ne craint pas d'attaquer un pays sans défense, mais quand un pays a des troupes fortes et bien disciplinées, on y regarde à deux fois avant de tenter une attaque.

Mais dit-on de tous côtés: "la milice volontaire n'est pas effective, la milice de service n'est pas encore organisée, le tirage au sort a été incomplet!" Est-ce que l'on veut conclure de là qu'il faudrait abandonner tout système militaire, et ne se confier qu'à la protection des étrangers. Pourrait-on espérer qu'en quelques mois et avec des ressources restreintes il serait possible d'organiser une milice forte, et sur un pied aussi effectif que les armées des vieux pays? On ne devrait pas oublier que l'on avait à vaincre des difficultés nombreuses. Il fallait d'abord donner l'élan militaire qu'avait bien diminué de longues années de paix, décider la jeunesse à se livrer à cette étude, former des officiers, en un mot créer un état entièrement nouveau pour nous. Ne doit-on pas se féliciter du résultat déjà obtenu? Une grande partie de la jeunesse des villes fait ou a fait parties des compagnies volontaires. Les officiers de cette milice en grande partie ont obtenu des certificats de première ou seconde classe, qui leur donne droit à leur commission. Et si ce système n'est pas encore aussi effectif qu'il pourrait l'être, ce n'est pas une raison pour le mettre de côté. On doit plutôt chercher à le perfectionner. Et nous n'en doutons pas les officiers à qui a été confié le soin de la milice, s'en occupent activement, et bientôt ils prendront les mesures nécessaires pour rendre la force volontaire encore plus forte que jamais. Quant à la milice de service, de toute nécessité il faut

attendre qu'il y ait assez d'officiers de préparés pour en prendre le commandement, avant de commencer son organisation. Beaucoup de personnes prennent encore des certificats aux écoles militaires. Bientôt les cadres seront remplis. On pourra alors, s'il est nécessaire, compléter le tirage au sort, nommer les officiers et réunir toute la milice de service, pour voir ce qu'on en peut attendre. La dépense que le gouvernement fait maintenant pour les écoles militaires pourra aussi être diminuée; ou bien l'on pourra pour quelque temps ouvrir des écoles de cavalerie et d'artillerie, et compléter peu à peu toute la milice nationale.

L'expérience démontrera les défauts de cette nouvelle organisation, et il sera facile d'y remédier. Tous ces jours, de nouvelles améliorations sont faites, et l'on peut espérer que bientôt le Canada aura une milice parfaitement en harmonie avec ses besoins et ses moyens.

Grandeur d'ame du Souverain Pontife.

Nous avons à replacer sous les yeux de nos lecteurs la réponse que le pape a faite, le 1er janvier, au général de Montebello, qui lui présentait les officiers de l'armée française.

Le pape, après avoir dit qu'il tenait d'autant plus cette année à exprimer sa reconnaissance pour l'armée française que c'était peut-être la dernière fois qu'il pouvait la bénir avec cette solennité, a ajouté:

"Après votre départ, les ennemis de l'Eglise et du saint-siège viendront peut-être à Rome; moi, à l'exemple du Christ dans le jardin des Oliviers, je prierai pour l'armée française, pour la famille impériale, pour toute la France, même pour cette pauvre Italie accablée de tant de maux." — (La France.)

Etats-Unis et Mexique.

VIOLATION DE NEUTRALITÉ

Nouvelle-Orléans, 16.

On vient de recevoir la nouvelle que 400 fibustiers, commandés par le gén. Reed, ont traversé, la nuit, le Rio-Grande, après avoir désarmé la garde, et se sont emparés de Bagdad, ville mexicaine, en bas de Matamoras. Ils ont fait prisonnière la garnison au nombre de 175 hommes, et ont livré la ville au pillage. Les entrepôts ont été dépouillés des effets qu'ils renfermaient et les marchandises ont été transportées sur le sol américain de l'autre côté de la rivière. Au jour, les vaisseaux de guerre français dans le port, ouvrirent le feu sur les fibustiers et les forcèrent de se retirer dans la partie supérieure de la ville. Aux dernières nouvelles, les fibustiers étaient encore maîtres de la ville. Les morts de chaque côté sont au nombre de 31. Le gén. Crawford est parti de Brownsville pour se rendre sur les lieux. On dit que 1,300 impérialistes avaient laissé Matamoras pour aller attaquer les fibustiers.

Theatre.

Nous donnons avec plaisir le compte rendu de la soirée dramatique de lundi. Disons d'abord que Messieurs les Amateurs ont eu un beau succès. Hariadan Barberousse est un mélodrame en trois actes où les caractères sont bien marqués, et les scènes étonnantes. Le but de cette pièce est moral.

Hariadan Barberousse, représenté d'une façon charmante par M. Paul Dumas, avait perdu son épouse dans un combat. Alvarès, gouverneur de Reggio et vainqueur de Barberousse, avait sauvé sur le champ de bataille même et conduit dans son château, une femme qui perdit la vie en donnant le jour à un fils. Ce fils, nommé Ramire, fut adopté par Alvarès, est élevé à sa cour. Vingt ans après, Hariadan qui poursuit sans cesse sa vengeance descend sur les côtes d'Italie, et cherche à s'emparer de Reggio.

La place est forte mais il se trouve un traître; c'est Stéphane, chevalier Italien promis à Lauretine, fille d'Alvarès. Cerole ingrat, qui fait froncer sévèrement le sourcil du spectateur a été rempli par M. J. G. Drolet. Lauretine a un amant: Ramire, qui a voué une reconnaissance éternelle à son père. Désespérant d'obtenir la main de Lauretine, Stéphane veut perdre son rival; et accuse Ramire de la trahison dont il est l'auteur. Alvarès lui-même croit au crime de Ramire, qui a trouvé grâce devant Hariadan. Le gouverneur chargé de chaînes, subit son procès dans le château, et Hariadan découvre que Ramire est son fils. Stéphane est reconnu traître, fêtré, et Ramire dont l'innocence est prouvée, reçoit pour récompense la main de Lauretine. M. Alfred Moisan jouait le rôle d'Alvarès, sa voix et ses

mouvements contrastaient un peu trop avec ses cheveux blancs. Nous eussions aimé à voir dans Ramire, qui d'ailleurs a bien rempli son rôle, plus de persuasion dans ses paroles, et à Stéphane plus de sang-froid affecté, surtout quand il sacrifia une ville entière à sa passion.

Il fallait voir M. Paul Dumas, à la tête de ses braves, brandissant le sabre turo et faisant frémir les ennemis. Les rôles de Lauretine par M. A. Gingras et de Marietta, sa servante, ont été remplis avec beaucoup de succès, et plus d'un, n'eût été la voix un peu mâle de M. Jones, l'eût pensé femme. Son air de coquetterie et son regard langoureux, étaient certes bien propres à donner le change.

M. V. Côté dans le rôle de Rustin, lieutenant de Barberousse, M. G. Gingras dans Zamor, officier turo, M. L. G. Mercier dans Pedro, domestique attaché à Alvarès, et M. Patry, dans Christophe, jardinier du château, ont fort bien soutenu l'action. Les soldats n'avaient pas une tournure militaire propre à nous donner une haute idée des armées Turque et Espagnole. Ces rôles, qui que secondaires, ne devraient pas être négligés, et le public exige la perfection jusque dans les plus petits détails.

La seconde pièce, intitulée: "Une partie de Campagne," est trop connue pour que nous en donnions le sommaire. Nous dirons seulement qu'elle a eu un succès brillant. On a ri de bon cœur et les ruelles de paysans ont soulevé des applaudissements frénétiques. Cette scène de mœurs canadiennes est palpitante de vérité.

La pièce est destinée à obtenir, nous n'en doutons pas, non seulement un succès littéraire, mais encore un succès de vogue. Pour citer les rôles les mieux remplis, il nous faudrait les citer tous. Nous ne pouvons cependant passer sous silence, celui de Baptiste, rempli par M. J. L. Mercier, qui égale pour ne pas dire plus, tout ce que le théâtre étranger a pu nous fournir de mieux. M. M. Côté Moisan, Drolet, Mercier et Gingras ont eux, aussi, eu leur large part d'applaudissements. Ici encore les rôles de femme ont été bien joués. Un musicien et un bossu, ont encore ajouté au comique de la pièce, qui a satisfait l'exigence de tous les spectateurs.

Il y avait salle comble et bande militaire. Nous ferons remarquer que cette bande, composée seulement d'instruments de cuivre est trop forte pour l'exigence de la salle, bien qu'on ne puisse rien reprocher à l'exécution qu'elle fait des morceaux, toujours bien choisis.

Nous osons espérer que M. S. vard, encouragé par le brillant succès qu'ont obtenu M. M. les Amateurs sous son habile direction, voudra bien donner une seconde représentation dramatique pour le profit des pauvres. Pour un tel but, le propriétaire du théâtre pourra peut-être diminuer le prix ordinaire de la location.

** Nous avons reçu le "Rapport du bureau des Inspecteurs d'asile, prison etc. pour l'année 1864. Cette brochure renferme des données très importantes sur l'état actuel des asiles, prisons, pénitenciers, hôpitaux, quarantaine fait plusieurs excellentes suggestions relativement aux moyens d'améliorer le sort des aliénés, et des prisonniers.

Nous avons reçu une autre brochure intitulée "Tableaux du commerce et de la navigation de la Province du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1865 publiée par ordre de son Excellence, et présentée aux Chambres par l'Honorable A. G. Galt, ministre des Finances.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que nous publions aujourd'hui à propos de l'admission à l'association d'exercice. Nous espérons que nos compatriotes vont s'empresser de profiter de cette bonne occasion de se qualifier pour des commissions dans la milice volontaire. Les membres qui ont déjà joint cette association font des progrès rapides, et nous sommes certains que les résultats seront à la satisfaction de tous.

Bande des Volontaires.

Ce soir, à la salle d'exercice, la bande des volontaires de Québec fera ses premières armes.

Il y aura une revue du neuvième Bataillon "Volontaires de Québec," dont les musiciens font partie, et à qui appartiennent les instruments. Nous ne doutons nullement de la chaleureuse réception de ce nouveau corps de musique national, qui nous faisait défaut depuis si longtemps.

Les personnes qui ne s'ont pas en uniforme, pour assister à cette revue, devront se procurer des cartes, au bureau du Major de Brigade.

Presentation.

Vendredi dernier, les officiers de la compagnie no. 3 du 17e bataillon d'Infanterie Volontaire de Lévis ont présenté au Colonel Blanchet, le député du comté de Lévis, une splendide niquière en argent, avec l'adresse suivante:
Au Lieut.-Col. Blanchet M. P. P., etc., etc., 17e Bat. Inf. Vol. Lévis.

Monsieur,
 Sensibles à l'honneur fait à notre Bataillon, l'année dernière, par votre nomination au poste de Commandant du 3e Bataillon volontaire administratif pour les services que vous nous avez rendus comme notre Colonel, nous vous prions d'accepter l'humble cadeau que nous avons l'honneur de vous présenter comme un gage de notre estime et de notre amitié.

En vous faisant nos meilleurs souhaits de santé, de prospérité et de bonheur.

Nous avons l'honneur d'être,
 Monsieur,

Vos dévoués serviteurs,
 (Signé) JAMES PATTON, Jure. Major,
 CHARLES CAUCHY, Lieut.,
 J. CAMPBELL, Sous-Lieut.

L'niquière en question sort de l'établissement bien connu de Madame Lévy, de Québec.

QUARTIERS GENERAUX.

Ottawa, 12 janvier, 1866.

MILICE VOLONTAIRE.

ORDRE GENERAL.

No. 1.—L'ordre général suivant prendra la place des ordres généraux du 27 octobre 1865, et du No. 3, du 22 décembre 1865, lesquels sont par le présent annulés.

Vu l'ordre général, No. 6, du 30 août 1865, les commandants, là où il y en a, ou les officiers commandants des corps, auront le pouvoir de diviser les exercices annuels en autant de fois qu'ils croiront le plus avantageux à la discipline et efficacité de la force volontaire, et d'allouer à chaque exercice ou parade telle proportion de la paie entière de \$8 par année qu'ils jugeront convenable; pourvu que la somme allouée à chaque exercice n'excédera pas 50 centus. Et à l'avenir chaque volontaire qui assistera à un exercice de bataillon sous le commandement d'un officier de l'Etat Major, et ce certifié par l'officier commandant, pourra recevoir crédit pour tel exercice, pourvu que le nombre total d'hommes présents à aucun exercice de bataillon pour laquelle paiement est réclamé, ne soit pas moins que 60.

Mais rien de contenu dans cet ordre ne doit être interprété comme affectant les ordres généraux 7 et 8 du 31 août, 1864, concernant l'exercice à feu en brigade, ni ne changera en aucune manière les conditions quant à l'efficacité et l'inspection annuelle par les officiers inspecteurs compétents, pour lesquels seulement une paie pour exercice sera allouée ni comme donnant un droit à aucun volontaire, à un montant de la paie d'exercice en aucune année au-delà des \$8.00 autorisées par la loi.

No. 2.—Les officiers sous mentionnés de la milice volontaire, et candidats pour nomination en icelle, s'étant présentés devant les conseils d'officiers à Québec et Montréal, pour y être examinés quant à leurs qualifications, ont reçu des certificats de première et seconde classes, comme suit savoir :

QUÉBEC

Première Classe.

Ludger N. Voyer, cidevant du 100 régiment.

MONTRÉAL.

Première Classe.

Major Chas. E. Belle, paie-maître, milice volontaire, Montréal.

17 Bataillon d'Infanterie, Lévis. Compagnie no. 3.

Pour être enseigne (temporaire): John Campbell, gentilhomme, école militaire, vice Cauchy, promu. Association d'Exercice, Québec.

Une association d'exercice est par le présent autorisée à Québec, sous le commandement du Lieut. Col. L. T. Suzor, assistant adjudant général de milice.

Par ordre de Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement et Commandant en Chef.

P. L. MACDOUGALL, Colonel,
 Adjudant Général de Milice.

Canada.

NOUVELLES AMÉRICAINES.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier.—Des nouvelles de Brownsville, du 15 janvier, donnent un rapport impartial et correct de la prise de Bagdad. Une force de 123, la plupart hommes de couleur, appartenant au 118e de l'infanterie des Etats-Unis, sous le commandement du col. Reed, ont traversé la Rio Grande, à Clarksville, et se sont divisés en trois détachements. A quatre heures du matin, le premier détachement entra à Bagdad, qu'il surprit et y fit 400 prisonniers et prit quatre pièces d'artillerie.

Le second détachement s'avança jusqu'au ferry où il y avait une garde de dix hommes. L'officier commandant ce poste a fait bravement son devoir. Il a été tué et les autres se sont rendus.

Le troisième détachement s'est avancé jusqu'aux quartiers du colonel Rice, commandant des postes à Bagdad, et l'a fait prisonnier avec tous ces hommes. Il a ensuite essayé de s'emparer de la canonnière *Antonio*.

Le matin du 6, une frégate française s'est présentée pour tirer sur la place. Plusieurs coups de feu ont été échangés, mais ils n'ont produit qu'une panique parmi les citoyens de Bagdad qui ont traversé du côté américain de la Rio Grande.

Un détachement de 200 hommes a été envoyé pour protéger les citoyens américains de Bagdad. Ce détachement est resté là jusque dans la soirée du 7, et il a reçu ordre de se retirer dans le cas d'une attaque par les troupes impériales.

Le général Méjia a commencé à élever des ouvrages en terre armés de canons, entre Matamoros et la rivière commandant Brownsville.

Bagdad a été presque déserté et les envahisseurs se sont livrés au pillage le plus effréné.

REVUE EUROPEENNE

Le *Times* de Londres, en parlant de l'aspect général des affaires européennes, exprime la confiance que la perspective d'une longue paix aura quelque effet sur l'administration militaire des puissances européennes, et que les fardeaux qui pèsent si lourdement partout seront quelque peu allégés.

L'*Army and Navy Gazette* dit que tous les bataillons de l'armée du Royaume Uni allaient être diminués de 12 à 10 compagnies.

Faits Divers

Au moment où nous metons sous presse nous apprenons que le pont s'est formé à glace vive devant Québec.

—A aller jusqu'au 31 décembre dernier, il y a eu 165 certificats de première classe et 720 de seconde classe accordés pour le Haut-Canada.

Le *Times* de Washington dit que la commission militaire fera un rapport favorable sur la proposition de créer la charge d'un général dans l'armée, et quand cette charge aura été créée par le gouvernement, elle sera offerte au général Grant.

Scene dans le Congrès Fénié.

“ Dans le congrès des féniés qui a eu lieu lundi à New-York le président O'Mahoeny a annoncé qu'il était paru dans les journaux du matin un rapport qui, s'il était vraie, devrait les unir comme un seul homme et ferait de nouveau battre leur cœur pour la cause de l'Irlande. Le rapport disait que leurs frères en Irlande combattaient, et “qu'ils avaient gagné leur première bataille.” Le *Herald* ajoute:—“L'excitation qui s'en suivit dans la chambre n'a peut-être jamais été égalée. Tous se levèrent et poussèrent des cris de joie les uns lançant avec frénésie leurs chapeaux au plafond, les autres prosternant leur front dans la poussière, tandis que d'autres, les joues blanchies par le contact de lèvres comprimées, jetaient des regards de défi comme si l'ennemi eut été devant eux, et d'amères malédictions furent lancées contre ceux qui avaient semé la désunion dans leur camp fraternel. Ce fut une scène émouvante et la nouvelle devint si tonnante que l'on dut bientôt ajourner la chambre.

Quelques uns des journaux du jour, en faisant la revue des forces disponibles en Irlande contre les féniés portent la force militaire à environ dix mille

hommes. Le fait est qu'il y a en Irlande entre dix-neuf à vingt mille hommes d'armée régulière dont quatre mille à peu près appartiennent aux cinq bataillons de dépôt. Ce nombre ne comprend pas les milices, ni les marins qui appartiennent aux vaisseaux de la côte, et dont quelques mille seraient très propres au service de terre.—(*Army and Navy Gazette.*)

Mortalité parmi les troupes anglaise en Chine.

Le *Times* nous fait remarquer la grande mortalité qu'il y a eu dans la garnison anglaise à Hong Kong, durant l'année dernière. A Hong Kong il y avait, au commencement de l'année dernière, une force européenne comprenant en tout 1204. Dans le mois de juin, le 2nd bataillon du 11me régiment arrivait du Cap de Bonne-Espérance, et portait le nombre total à 2079; mais il faut remarquer que dans ce nombre sont compris non seulement les officiers et les hommes de tout rang, mais encore les femmes et les enfants. Avant que huit mois de cette année se fussent écoulés, bien près d'un quart de ces hommes femmes, et enfants étaient morts ou mourants. Quatre des officiers sont morts, et cinq sont devenus invalides. 95 soldats sont morts, et l'on compte 202 invalides. Les petits enfants ont fourni la plus grande proportion. De ces petites créatures sans défenses pas moins de 88 périrent tandis que 45 résistaient assez longtemps pour être portés au nombre des invalides. Ainsi donc, dans une petite commune de 2,000 âmes, 106 sont mort et 290 sont invalides, non pas dans une année, mais dans les deux tiers de ce temps. Les retours de toute une année, proportion gardée, nous donneraient 700 cas. En moins de trois ans la force entière aurait disparu.

Le *Times* espère que ces faits ne se passeront pas sans que l'on fasse une enquête immédiate. Il faut remarquer que l'état de la saison a pu être fort insalubre, car la mortalité a été grande, même dans les familles des citoyens les mieux logés et les mieux approvisionnés. Mais l'on doit aussi constater que, dans l'opinion de ceux même qui sont sur les lieux, les ravages de la maladie ont été plutôt dus au mauvais logement ou peu d'aisance, et à la mauvaise organisation en général. Le 11ème régiment n'a rien trouvé de prêt pour le recevoir à son arrivée en Chine et encore moins, s'ils est possible au Japon. Les troupes du climat salubre du Cap, étaient exposées dans leur nouvelle station, sans protection aucune, à toutes les intempéries, et quand, comme c'était tout naturel, ils tombaient malades par centaines, il n'y eu personne pour les soigner ou les relever. Les hôpitaux furent bientôt remplis, et les soldats durent chercher leur salut dans leurs misérables quartiers.



Bureau du Major de Brigade,

22 JANVIER 1866

Les personnes qui désirent profiter des avantages qui leur sont offerts par l'association d'Exercice pour se qualifier pour obtenir des certificats de première et seconde classe pour la milice volontaire, sont par les présentes avorties que le rôle sera fermé le 31 du courant, et qu'à près cette date, nul ne pourra être admis.

Les Candidats pour l'admission qui n'ont pas de commission dans la Milice, devront présenter des lettres de recommandation d'un Magistrat ou d'un officier Supérieur de la Milice.

Par ordre,

T. DE MONTENAC,

B. Major.

IMPRIMERIE
DE
B. SAUVAGEAU, Jr.,
No. 8,
CÔTE ABRAHAM, ST. ROCH,
QUÉBEC.

On exécute à cette imprimerie toutes
sortes d'impressions, telles que :

LIVRES,
JOURNAUX,
PAMPHLETS,
BROCHURES,
CIRCULAIRES,
LETTRES FUNÉRAIRES,
PETITES AFFICHES,
CARTES D'AFFAIRES,
ET DE VISITES,
PROGRAMMES DE DANSES ET
DE THEATRE,
BLANCS DE NOTAIRES,
D'AVOCATS, D'HUISSIERS,
ETC., ETC.

Tout ouvrage sera fait à temps promis
ET
A BON MARCHÉ.

RECREATIONS
TECHNOLOGIQUES
PAR
H. DE CHAVANNES.

A Vendre chez le soussigné cet ouvrage, comprenant :
La mégisserie, moulage, Notice historique sur l'industrie séricigène, etc. La Chartreuse, par Louis Friedel—L'Aveugle de Marcenay, par Just Girard—La Famille de Bellefond, par Mad. Fanny de Moussay—Le Vesuve, par de Chavannes—Patrice ou le Pionniers de l'Amérique du Nord, par le même—Les plus belles Cathédrales de France, par l'abbé J. J. Bourrassé—Londres la cité des merveilles, par l'abbé Robert—Le Génie du Christianisme, par le vicomte de Chateaubriand—Voyage en France, par Mad. Tastu—Eugénie ou la Vierge du Canada, par un missionnaire—Le Clergé de France, par E. Bocquart—Mœurs des Israélites et des Chrétiens, par l'Abbé Fleury, Prieur d'Argenteuil—Histoire des Colonies Françaises et des Etablissements Français en Amérique, par M. J. J. E. Roy—Les Soirées de Famille, par A. Siret—Les Hommes Célèbres de la France, par R. d'Exauvillez—Tobie ou la bonne éducation récompensé; par l'Abbé Henry—Louise ou la 1ère Communion, par l'Abbé Vincellet, chanoine—Voyages à la recherche de Sir John Franklin, par Henri Feuilletret.

On peut se procurer à cette librairie Papier pour écoles Cahiers, Papier à Billet, Encre, Savon d'odeur, Plumes, Crayons, Enveloppes blanches et jaunes, etc.
Toujours en mains, Livres de Prières, de Prix, d'Ecoles Livres Blancs, Brochures, Chapelets, Images, Scapulaires, Médailles, Carton, Eau-de-Cologne, Cartes à jouer, etc.

AU COMPTANT SEULEMENT,
NOÉ LANG VIN,
Libraire,
No. 7, rue Saint-Joseph, Haute-Ville.
21 déc. 1865.

L'HISTOIRE DU CANADA
EN
TABLEAUX
PAR
LE RÉV. JEAN LANGEVIN,
Principal de l'Ecole Normale Laval.

DEUXIÈME ÉDITION.
Revue et corrigée par l'Auteur.

A vendre à la librairie de
NOÉ LANGEVIN,
No. 7, rue Saint-Joseph, Haute-Ville.

N. B.—Cette brochure comprend : 1o. Les événements politiques. 2o. Les événements religieux. 3o. Des listes des Vice-Rois, Gouverneurs, Intendants. 4o. Des listes des Archevêques et Evêques. 5o. Les découvertes, batailles traités de paix, fondations, etc., sous la domination française et la domination anglaise.
21 déc. 1865.

George McNeil,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
No. 4, Rue Sainte-Marie, No. 4,
FAUBOURG SAINT-JEAN,
Donne des leçons de piano à des prix raisonnables.

A Louer,
CHAMBRES ET BUREAU,
No. 14, rue Haldimand, Haute Ville,
Quebec.
J. B. C. HEBERT ET JOS. ANCTIL, N. P.
No. 18, rue Ste. Famille.



DÉPARTEMENT DE LA MILICE.
Quebec, 3 octobre 1865.

Ce Département sera fermé pour la transaction des affaires à Québec le 12 du courant, et rouvert à Ottawa le PREMIER du mois prochain.

Toutes communications pour ce Département doivent être adressées à Ottawa le et après le 11 du courant.

WALKER POWELL,
Lt.-Colonel,
Dép. Adj. Gén. de Milice,
Quebec, 12 octobre 1865.

ENSEIGNE DU SAUVAGE

E. BALZARETTI,
MARCHAND DE TABAC.
IMPORTATEUR de Cigares, Pipes en Bois, Calumets, Tabatières, Pipes en imitation d'écume de mer, Allumettes, Sacs à tabac en loup-marin et en caoutchouc, Jarres à tabac, etc.
—AUSSI—

TABAC à fumer de toutes sortes; Tabac à priser, Tabac en torquette et en feuille.
EN GROS ET EN DÉTAIL.
No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch, Québec.
Quebec, 20 avril 1865.

JOSEPH DONATI,
HORLOGER ET BIJOUTIER,
No. 12, Rue Saint Valier, Saint Sauveur,
Remercie ses amis et le public en général de l'encouragement qu'ils lui ont donné, et les informe qu'il a en main un assortiment complet de
MONTRES, BAGUES, JOYEUX, ETC.,
qu'il répare et nettoie les Montres, Horloges, etc, etc, le tout à TRES BAS PRIX.
Ses pratiques du Faubourg St Jean sont priées de se rappeler son changement de local.



BUREAU DE L'AGRICULTURE.

LES Bureaux du Département de L'AGRICULTURE, des BREVETS D'INVENTIONS et des STATISTIQUES seront fermés à Québec SAMEDI le 30 du présent mois et seront de nouveau ouverts à Outaouais MERCREDI le 25 d'OCTOBRE prochains. La section des chemins de colonisation du Bas-Canada continuera à transiger ses affaires à Québec jusqu'à nouvel ordre.
J. C. TACHÉ,
Député Ministre de l'Agriculture.
Quebec 26 Septembre, 1865.

CASGRAIN ET PARÉ,
Avocats.
BUREAU: Rue St. Pierre, No. 64, Basse-Ville,
Quebec, 11 mai 1865.

P. MACKAY,
Avocat.
BUREAU:—Rue St. Louis, No. 2. Haute-Ville, près de la cour.
Quebec, 13 avril 1865.

A. SAVARD,
HORLOGER ET BIJOUTIER.
63. RUE ST. PIERRE, 63.
BASSE-VILLE, QUÉBEC.
Quebec, 11 mai 1865.

MONTAMBAULT & TASCHEREAU,
AVOCATS,
Bureau: No. 29, rue St. Louis, suivent les cours des districts de Montmagny, Beauce et Arthabaska.
Quebec, 1 juin 1865.

EN VENTE

Chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, le
GUIDE THEORIQUE ET PRATIQUE
DES
MANŒUVRES DE L'INFANTERIE,
Et une boîte de théorie avec laquelle on peut exécuter toutes les évolutions d'une compagnie et d'un bataillon.
Prix du livre, 3s.
La boîte de théorie, 7s. 6d.
Les deux ouvrages réunis, 10s.

Cet ouvrage est approuvé par les plus hautes autorités militaires du pays. Et recommandé aux miliciens dans les termes les plus chaleureux, par les honorables adjudants généraux pour le Bas et le Haut-Canada, M. le président de l'école militaire, le colonel Gordon, M. le capitaine Bradburne, adjudant de cette même école, et par les colonels Sewell et Wily, deux vétérans de l'armée anglaise.

—AUSSI—

Offert en vente chez M. Desbarats, à Québec, et chez M. Rolland, à Montréal,
Le "Code Militaire," prix 50 centins.
Exercices et manœuvres d'infanterie, 50 centins.
L'aide mémoire du carabinier volontaire, 15 centins.
Tableau synoptique des évolutions d'un bataillon, 37 1/2 centins.
Quebec, 22 avril 1865.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE
"L'ORGANE DE LA MILICE."
ON exécute à cet atelier toutes sortes d'impressions, telles que: BLANCS POUR LA PROCÉDURE JUDICIAIRE, BLANCS POUR ACTES NOTAIRES, PAMPHLETS, CIRCULAIRES, CARTES DE VISITE ET D'AFFAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, etc., etc.
Quebec, 13 avril 1865.

L'ORGANE DE LA MILICE
Est en vente
et on s'abonne chez
GARANT ET TRUDEL,
Libraires,
No. 14, Rue Fabrique, Québec,
Et aussi, chez
E. BALZARETTI,
Marchand de Tabac,
No. 39, rue du Pont (Craig) St. Roch.
Quebec, 11 mai 1865.

ABONNEMENT

Un an..... \$1.50
Six mois..... 0.90
PAYABLE D'AVANCE.
On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

ANNONCES :
1re insertion..... 8 cts. la ligne.
2me " etc..... 2 cts. "
Pour annonces à long terme, conditions libérales.
S'ADRESSER,
Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction à MM.
G. AMYOT ET CIE.,
Rue Ste. Marguerite, 63,
St. Roch, Québec.

Ceux qui veulent cesser de recevoir le journal doivent en avertir l'administration un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, et payer leurs arrérages, autrement ils seront considérés continuer un autre semestre.